

JACOB BALDE

LESSUS IN OBITU AUGUSTISSIMAE IMPRATRICIS LEOPOLDINAE

(132 vers)

Selon toute apparence, ce texte, exceptionnel dans l'oeuvre de Balde (**avec quelques passages de sa *Philomèle***), n'obéit pas aux règles de la métrique prosodique du latin, mais fait plutôt penser à la versification syllabique, avec rimes, telle que nous la connaissons dans de nombreuses langues européennes.

Balde renoue ici avec la **versification rythmique** - fondée sur la coïncidence des syllabes fortes fixes des mots et des temps marqués du vers (voir le *Traité de métrique grecque et latine* de Louis Havet, dont les pages concernant cette métrique sont données sur ce site) - des premiers poètes chrétiens, comme Paulin d'Aquilée ; celle-ci impose un nombre de syllabes fixes (l'*isosyllabie*, contrainte rigoureuse) et, par conséquent, la prohibition de l'élision.

Pourquoi ce choix formel ? On peut émettre l'hypothèse que Balde a voulu, pour traiter ce sujet grave, éviter de faire parade de sa virtuosité technique habituelle dans le maniement de la métrique prosodique classique, donnant du même coup à son Latin une simplicité et une clarté qu'il n'a pas toujours : on retrouve ici un peu de l'ingénuité des hymnes médiévales.

Remarquons tout de même que la technique de Balde dans ce type de versification paraît beaucoup moins sûre que quand il utilise la versification prosodique : bien des vers ne correspondent pas aux schémas stricts que propose Havet : il s'agit, en fait, d'un « à la manière de »...

Cette particularité technique explique que l'on ne donne, pour ce texte, que la version accentuée du texte, l'accent étant à la base du rythme.

N.B. Pour l'accent secondaire ('), voir L. Havet.